

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Anne-Marie Pichette

<https://www.cadre21.org/membres/8db219ab0e48039fb8c7b135>

Date d'obtention : 2024-02-16 14:16:22

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode d'intervention par étape, uniformisée et rapide où chacun a son champ d'expertise (milieu scolaire, milieu policier et DPCP dans le cas où l'acte est malveillant.), mais qui sont tous reliés. Ceci permet une rapidité d'intervention, une meilleure communication afin d'éviter la propagation des images et diminuer les conséquences des jeunes impliqués. C'est important de faire la distinction entre un acte malveillant = DPCP poursuite criminelle et tribunal jeunesse d'un acte impulsif = Rencontre de sensibilisation avec les policiers. De plus, il est important de savoir qu'en aucun temps les images ou les vidéos ne doivent être visionnées que ce soit par l'école ou le corps policier puisque ceci constitue une infraction au code pénale. Les appareils contenant des images ou des vidéos doivent être confisqués.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation me permettra d'intervenir efficacement dans une situation de sexto où l'intégrité de chaque personne impliquée sera préservée. Par le passé, tous les intervenants se renvoyaient la balle dans les situations de sexto et personne n'était totalement à l'aise d'intervenir. Nous avons l'impression de marcher sur des œufs. Cette formation me permettra d'avoir confiance dans mes interventions en lien avec les sexto et surtout de faire la bonne chose.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À préserver leur intégrité, à poser seulement les questions dans le guide Sexto afin d'orienter la suite de mes interventions. Ne pas regarder les images ou les vidéos puisque ceci constitue un acte criminel.